

voisinage des anciens établissements des Romains, qui ont pu l'employer à la décoration des habitations et des tombeaux, il ne s'ensuit pas nécessairement que ces conquérants ne l'aient pas trouvée dans la contrée et qu'ils l'y aient apportée. Le Buis est si abondant dans les forêts qui couvrent la partie supérieure des coteaux calcaires longeant la Seine au-dessous de Rouen, vers Duclair, que M. de Bouis serait disposé à l'y regarder comme indigène.

M. Chatin fait à la Société la communication suivante :

NOTE SUR L'IGNAME DE LA NOUVELLE-ZÉLANDE, par M. AD. CHATIN.

A une époque où les esprits sont, avec plus de fondement que de succès, dirigés vers la recherche d'une racine alimentaire qui puisse occuper dans nos cultures une place à côté de la Parmentière, l'arrivée en Europe d'un nouvel Igname, genre de plantes qui semble devoir offrir plus d'avantages réels que toutes ces espèces à tubercules (*Apios*, *Arracacha*, etc.), depuis dix ans vantées un jour, puis oubliées le lendemain, ne saurait être vue avec indifférence, surtout par la Société Botanique. C'est à ce titre que, déférant au désir exprimé par notre honorable Président, je viens, messieurs, vous dire quelques mots de l'Igname, dit de la Nouvelle-Zélande, reçu ces jours derniers de Calcutta, par la Société impériale d'acclimatation. Suivant M. Piddington, membre honoraire de cette Société et auteur de l'envoi, l'Igname de la Nouvelle-Zélande aurait été apporté à Calcutta, où sa culture est prospère, par le capitaine Hill.

Les tubercules, au nombre de trois seulement, destinés à la Société d'acclimatation, sont arrivés en Europe en compagnie de quatre autres donnés à la Société royale d'agriculture de Turin et à la succursale de la Société d'acclimatation pour la région des Alpes.

Les trois tubercules du nouvel Igname actuellement à Paris, ont été exclusivement répartis, conformément au règlement de la Société, entre ses membres; l'un d'eux a été remis à M. le professeur Moquin-Tandon, un autre à M. Paillet, habile horticulteur, le troisième m'a été confié.

Je n'ai pu faire des nouveaux tubercules qu'un examen bien sommaire, forcé que j'ai été de m'arrêter à ne considérer que leur surface. De forme plus ou moins régulièrement ovoïde, ces tubercules portent, au milieu de leur base, répondant au côté le plus gros, les restes d'un étroit pédicule par lequel ils tenaient à la plante. Leur surface peut être partagée en deux régions : du côté de la base l'épiderme est fin, lisse, et porte un assez grand nombre de sortes de petits yeux ; du côté opposé l'épiderme est épais, écailleux comme la peau d'un pachyderme, et privé complètement d'yeux (?) Le poids du tubercule de M. Moquin-Tandon était de 500 grammes ; celui du tubercule qui m'a été remis de 490 grammes ; je n'ai pas vu le tubercule de

M. Paillet, mais il avait à peu près le même volume que les autres, et par conséquent un poids sensiblement pareil. Deux tubercules, qui malheureusement n'ont pas réussi, et que M. Piddington avait adressés l'an dernier à M. Baruffi, président de la Société d'agriculture de Turin, étaient quatre fois plus gros que ceux reçus cette année; leur poids, qui devait se rapprocher de 2 kilogrammes, donne une idée des dimensions auxquelles peut atteindre le nouvel Igname.

La densité de ce dernier est considérable (sensiblement égale à celle de la pomme de terre) et tend à donner une bonne opinion de sa richesse en matières alimentaires.

Une observation que je n'omettrai pas, parce qu'elle tend aussi à établir la forte proportion des matières solides contenues dans les tubercules, c'est que ceux-ci, quoique récoltés depuis longtemps, n'étaient ni flétris, ni même ridés, ce qui aurait eu lieu pour des tissus très aqueux.

J'aurais bien voulu examiner l'intérieur de nos tubercules, mais la crainte de les compromettre m'a retenu; tout au plus me suis-je permis d'enlever, avec la pointe d'un canif, une parcelle du tissu qu'avait mis à nu sur l'un des tubercules, impunément d'ailleurs pour sa conservation, l'attaque d'une larve. Toutefois cela a suffi pour constater que la chair, d'un blanc jaunâtre, est riche en mucilage et en fécule. Celle-ci, que j'ai examinée au microscope, comparativement avec la fécule de l'Igname de Chine, a, comme cette dernière, un diamètre de 0^{mm},035, dans ses gros grains, mais se distingue nettement par sa forme triangulaire (ou mieux, tétraédrique) et non arrondie ou ovée.

L'espèce botanique à laquelle doit être rapporté l'Igname de la Nouvelle-Zélande n'est pas déterminée: mais la forme des tubercules, et, surtout celle de la fécule, ne permettent pas de penser que nous ayons affaire ici à une simple race de l'Igname de Chine (*Dioscorea Batatas*, Dne). Les différences sont très certainement spécifiques et peut-être génériques: les premières fleurs que nous pourrions avoir décideront la question.

Dans quelles contrées de la France et du monde le nouveau tubercule prospérera-t-il? C'est encore le secret de l'avenir. Le succès de la culture à Calcutta pourrait faire craindre que les contrées chaudes ne soient nécessaires à la nouvelle plante, mais la patrie de celle-ci, qui paraît être la Nouvelle-Zélande, nous laisse de très légitimes espérances de la voir s'acclimater dans la plus grande partie de notre pays.

Si, laissant de côté les questions de climat, de durée et de rendement de la culture, on cherchait à établir le parallèle entre l'Igname nouveau et l'Igname de Chine, seulement au point de vue de la richesse alimentaire et de la facilité d'arrachage, on trouverait que la comparaison est toute favorable au premier.



Chatin, Adolphe. 1856. "Note Sur L'Igname De La Nouvelle-Zélande." *Bulletin de la Société botanique de France* 3, 226–227.

<https://doi.org/10.1080/00378941.1856.10826114>.

View This Item Online: <https://www.biodiversitylibrary.org/item/8627>

DOI: <https://doi.org/10.1080/00378941.1856.10826114>

Permalink: <https://www.biodiversitylibrary.org/partpdf/158532>

Holding Institution

Missouri Botanical Garden, Peter H. Raven Library

Sponsored by

Missouri Botanical Garden

Copyright & Reuse

Copyright Status: Public domain. The BHL considers that this work is no longer under copyright protection.

This document was created from content at the **Biodiversity Heritage Library**, the world's largest open access digital library for biodiversity literature and archives. Visit BHL at <https://www.biodiversitylibrary.org>.